

PLAN D'ACHAT D'ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS (ESPP) Qu'est-ce qu'il y a pour moi?

La participation est volontaire

Opportunité de propriété

• Vous permet d'acheter des actions de l'entreprise et de partager le succès de l'entreprise.

Comment puis-je contribuer?

- Cotisez un minimum de 25 \$ par période de paie jusqu'à 1 000 \$ ou 15 % du salaire admissible.
- Vos cotisations s'accumulent pendant 6 mois.
- Vos cotisations accumulées à la date d'achat seront utilisées pour acheter des actions à prix réduit.

Exemple d'achat (à titre d'illustration uniquement) :

1er février 2024 JVM = 85,22 \$ 31 juillet 2024 JVM = 103,15 \$

L'ESPP compare la juste valeur marchande (JVM) à partir de la date d'offre et de la date d'achat. Vous bénéficierez d'une réduction de 15 % sur le prix le plus bas des deux dates. Le prix d'achat est de 15% sur la plus basse des deux dates $85,22 \ x 15 \% = 72,437 \$

Si vous cotisez 25 \$ par salaire, vous pourrez acheter 8 actions. Le coût d'achat est de 570,496 \$ mais la valeur du stock serait de 825,20 \$. Le gain total sur votre contribution serait de 254 704 \$, dont 70 504 \$ reportés à la prochaine période d'offre.

ITE.

Scannez le code QR pour en savoir plus sur l'ESPP



